



PV Assemblée des délégués 2020

Date : vendredi, 21 août 2020
 Heure : 18h30 – 20h30
 Lieu : Kongresszentrum La Poste, La Poste-Platz 4, Viège
 Présentes : 49 personnes, y c. le vice président de la ville de Viège Christoph Föhn
 Présidence : Philippe Chanton
 Comité : Philippe Chanton – Peter Planche – Christophe Biolaz – Curdin Thür – Christian Gruetter - Mireille Bertizzolo – Frédéric Revaz
 Excusés: Stefan Planche (fiduciaire) - Fabien Wenger (président section Zermatt) - Samuel Anthamatten (président section Saas) – Orieste Facchini – Jan Schnidrig - Mario Andenmatten, section de Saas, Xavier Robyr (section de Montana)

<u>Groupes</u>	<u>Membres</u>	<u>Délégués (droit)</u>	<u>Délégués présents</u>
Monthey	711	8	3
St-Maurice	276	3	4
Martigny	1'539	16	8
Sion	2'081	21	7
Sierre	679	7	2
Viège	674	7	9
St-Nicolas	311	4	6
Brigue	1'049	11	9
Total	7'320	77	48

Liste des annexes : Liste des membres présents
 Rapport du président
 Présentation PowerPoint

- Comptes 2018 (section + cabanes)
- Budget 2019

 Liste des membres du comité

Ordre du jour

1. Salutations



2. Contrôle des présences
3. Nomination des scrutateurs
4. Procès-verbal de l'AD 2019 à Monthey
5. Rapport du Président
6. Rapport du Chef de cabanes
7. Rapport de la Rédaction «La Cordée»
8. Rapport du Chef de courses
9. Rapport OJ - Jeunesse
10. Adoption des rapports
11. Comptes 2019 :
 - Bilan et compte de résultat de la Section
 - Bilan et compte de résultat des cabanes
12. Rapport des Réviseurs
13. Acceptation des comptes et décharge au caissier et au comité
14. Budget 2020
15. Election d'un vérificateur suppléant
16. Election complémentaire et nomination d'un membre d'honneur
17. Fixation de la prochaine AD à Sierre
18. Divers

1. Salutations

Le Président de la Section, Philippe Chanton, ouvre la 154^e assemblée des délégués.

Le président du groupe de Viège, Christian Grütter, nous présente son groupe et muni d'une boussole nous indique la position centrale de Viège. Il nous souhaite une belle soirée à Viège qui nous accueille ce soir.

Christoph Föhn, vice-président de la commune de Viège, nous fait l'honneur de sa présence et nous salue de la part de la commune de Viège.

Le Président interpelle l'assemblée et propose quelques compléments à l'ordre du jour publié dans La Cordée n°2/2020. Notamment la nomination d'un membre d'honneur sous le point 16 et deux projets urgents dans nos cabanes sous le point 18 divers. L'ordre du jour est accepté avec ses ajouts.

2. Contrôle des présences

Une liste circule au sein de l'assemblée, elle sera jointe au procès-verbal. Pour des raisons de sécurité sanitaire dues au covid-19, il est demandé de compléter les informations habituellement demandées par le no de téléphone et la localité. Si un cas suspect devait se présenter, les autorités cantonales pourraient vous contacter. Le port du masque n'est pas obligatoire.



3. Nomination des scrutateurs

Pierre-Emile Devanthery (Martigny) est nommé scrutateur.

4. Procès verbal de l'Assemblée des délégués du 26 avril 2019 à Monthey

Pour rappel, le résumé du procès-verbal figure dans la Cordée. L'assemblée renonce à sa lecture et l'accepte à l'unanimité. Philippe Chanton remercie Mireille pour la prise des PV. Les PV sont disponibles sur le site internet du club.

5. Rapport du Président de Monte Rosa pour l'année 2018-2019

(Le rapport complet est annexé au PV)

Philippe Chanton nous fait part des perturbations occasionnées par la pandémie pour notre section. Les mesures sanitaires imposées ont influencé le fonctionnement des cabanes et les activités des groupes. Il évoque quelques souvenirs de 2019 et relève l'excellent travail des groupes, des chefs de course et des guides tant auprès des OJ que des adultes.

Notre président demande une minute de silence à la mémoire de nos amis décédés, parmi lesquels l'ancien président Pierre-André Veuthey ou l'ancien chef de course Bernhard Brantschen.

Il aborde la question des cabanes, qui sont la principale préoccupation de la section avec des nuitées en diminution sauf pour la cabane Monte Rosa. Elle est nouvellement gérée par les gardiens Kilian Emmenegger et Richard Lehner. Grâce à son nouveau chemin d'accès, elle a bénéficié d'une publicité bienvenue qui a boosté ses nuitées. Ce sentier a été réalisé en coopération avec la protection civile de la région de Viège, la commune de Zermatt et la fondation Emil Huber Stockar, il n'a même pas coûté Fr. 2 000.- à la section. La Cabane des Dix et la Cabane des Vignettes subissent une décroissance régulière des nuitées due à la détérioration des accès. Dans un avenir proche, des solutions appropriées pour leurs réfections devront être trouvées. Un inventaire des besoins d'investissements de nos cabanes a été dressé l'année dernière. Il en ressort des dégradations importantes pour les cabanes de Schönbiel et des Dix. A cela s'ajoute la cabane Monte Rosa avec ses batteries au plomb qui arrivent en fin de vie et doivent être remplacées rapidement. Les rénovations prévues avec les investissements inhérents seront dévoilées sous le point « Divers ».

Philippe Chanton nous présente Peter Rudin, nouveau préposé de la Cabane Schönbiel et de la Cabane Monte Rosa ; Frédéric Revaz nouveau préposé de la Cabane des Dix et Stéphane Buthey de la Cabane des Vignettes. Avec Mauro Ferrari, Hildebert Heinzmann et Curdin Thür, ils forment la nouvelle commission des cabanes. Ruedi Lehmann et Andrea Messerli complètent l'équipe avec le nouveau groupe de bénévoles à l'entretien des cabanes.

Avec émotion, il nous annonce la démission de Peter Planche qui a œuvré durant 18 ans au sein du comité de la section. Piero a marqué la section durant toutes ces années et a été la figure de proue de la nouvelle cabane Monte Rosa. Philippe tient à le remercier vivement dans son rapport pour tout le travail qu'il a accompli pour nous pendant près de deux décennies.

2019 a également été l'année jubilaire du groupe de Martigny qui a marqué son 100^e anniversaire avec un projet passionnant "Alpage & Grimpe" organisé avec plusieurs



camps dont l'intérêt a été grand, de sorte qu'une réédition est prévue. Puis, fin septembre, le groupe a fêté son anniversaire à Salvan. Cette année 2020, nous avons également deux groupes avec des jubilés : le groupe de Viège fête ses 75 ans et le groupe de St-Nicolas ses 50 ans.

En plus des deux centres régionaux actifs, le ski alpinisme et l'escalade, un groupe d'initiateurs a également voulu lancer l'année dernière un centre régional d'alpinisme dans l'Oberland bernois / Valais. Une réunion tenue ici à Viège en décembre dernier a permis d'échanger avec les initiateurs sur les différentes attentes des OJ du Haut-Valais et des guides de montagne. Le résultat n'a pas généré un grand enthousiasme. Une approche avec les guides de montagne cantonaux a été réalisée avec leur programme "Espoir". Par ailleurs, le groupe de St-Nicolas, la section de Zermatt et les guides de montagne de Zermatt collaborent étroitement pour encourager des jeunes ambitieux. La section souhaite utiliser davantage ces deux structures existantes et les intégrer idéalement dans les activités des OJ.

L'année dernière Philippe nous avait parlé du portail des courses du CAS qui compte actuellement environ 5'000 descriptions d'itinéraires. Dès le début, nous avons critiqué la situation peu claire concernant les coûts d'exploitation. Aujourd'hui le CAS veut augmenter les cotisations des membres de Fr. 10 pour pouvoir exploiter ce portail à l'avenir. Nous nous opposons à cette décision et cherchons à compléter nos alliances avec d'autres sections. Dans une semaine lors de la séance des délégués du CAS à Berne, nous saurons si nous pouvons empêcher cette décision.

Le président remercie ses collègues du comité Mireille, Curdin, Christophe, Piero, Christian et Frédéric, pour leur engagement de toute une année en faveur de notre section et de nos intérêts.

6. Rapport du Chef de cabanes par Peter Planche

Résultats 2019

Nous dénombrons une légère augmentation des nuitées. Nous avons élargi notre assurance incendie avec l'option de couverture liée aux dégâts dus aux tremblements de terre. L'augmentation des primes s'élève à Fr. 4'000.-. Durant les 5 dernières années, le montant pris en charge par les assurances s'élève à Fr. 100'000.- pour l'ensemble de nos cabanes.

Nous nous sommes renseignés pour assurer les dommages liés aux punaises de lit. Le montant maximum octroyé de Fr. 20'000.- par cas, nous a fait y renoncer.

La **Cabane des Dix** a subi des dégâts dus à la foudre. L'installation électrique a été touchée. La réparation a été effectuée et l'assurance a pris en charge la totalité des frais. Diminution des nuitées avec 5'511 nuitées en 2019 contre 5'934 en 2018, soit -7.1%.

La **Cabane des Vignettes** a également subi des dégâts dus à la foudre et nous constatons une diminution des nuitées particulièrement en été. Les gardiens collaborent avec des tours opérateurs pour la Haute Route.

Diminution des nuitées avec 3'951 nuitées en 2019 contre 4'160 en 2018, soit -5%.



La **Cabane Schönbiel** est défectueuse sur de nombreux points dont les toilettes et la terrasse. Un futur projet de restauration est prévu. Nous remarquons une fréquentation beaucoup plus faible lorsqu'il n'y a pas la PDG.

Diminution des nuitées avec 2'801 nuitées en 2019 contre 2'861 en 2018, soit -2.1%.

La **Cabane Monte Rosa** s'est retrouvée cet hiver sans eau, ni électricité. Nous ne savions pas si c'était un problème sanitaire ou électrique. Finalement nous avons dû changé le tuyau d'alimentation en eau qui était percé. Le manque d'eau ne permettait pas le refroidissement de la génératrice et entravait son fonctionnement. Au niveau de la télécommunication le changement de l'analogique au digital ne s'est pas déroulé avec facilité. Les employés de Swisscom ont fait de nombreux déplacements à la cabane pour affiner les réglages. Le chemin d'accès a été rénové grâce à la protection civile et de nombreux sponsors. Les batteries ne fonctionnent plus à plein régime.

Augmentation des nuitées avec 6'099 nuitées en 2019 contre 4'970 en 2018, soit +22.7%.

Bivouac Laggin : le sol de la cabane a été rénové par les préposés de la cabane.

Augmentation des nuitées avec 91 nuitées en 2019 contre 67 en 2018, soit +35.8%.

Le détail complet des nuitées été/hiver est présenté en pièce jointe.

7. Rapport de la Rédaction « La Cordée » par Christophe Biolaz

Durant toutes ces années, nous avons eu une moyenne de 24 à 28 pages pour les 3 premières éditions et 40 pages pour la 4^e qui contient le programme des courses.

Quelques chiffres comparatifs pour ces deux dernières années :

Fr. 1'610.- de frais d'imprimerie en plus pour 2019 du fait du nombre plus élevé d'exemplaires et de pages.

Fr. 2'750.- de montants d'annonces en moins en 2019 que lors de l'année précédente.

Ce qui fait Fr. 4'630.- en moins.

On ne le verra pas forcément dans les comptes de l'année étant donné que certaines annonces payées en 2019 concernent les annonceurs 2018 et que la facture de la 4^e édition de l'année se reporte sur l'année suivante.

Pour 2020, nous avons un montant de Fr. 9'400.- pour les annonces souscrites jusqu'à ce jour. Un merci à nos sponsors : Air Glaciers, Bächli Bergsport, Belalp, Follomi Sport, Imhasly Planche Treuhand, Imprimerie du Bourg, Jean Pellissier Sport, Migros Ecole Club, Rouvinez Vins.

Concernant le contenu, Christophe tient à remercier notre cher Président Philippe Chanton pour la rédaction en grande partie des textes concernant le Haut-Valais, Mireille Bertizzolo pour la traduction de certains textes en français, Mountain Performance pour le rapport d'activité, Alexandre Coppey pour sa nouvelle chronique de tonton Alex, Bernard Balmer qui offre ses services pour la relecture et corrections de la revue ainsi que les photographes qui ont mis à disposition bénévolement leurs photos pour illustrer La Cordée.

En ce qui concerne la remise des articles, n'oubliez pas de regarder la page 2 de la Cordée où les délais rédactionnels sont mentionnés.



8. Rapport du chef de course :

Philippe Chanton remercie grandement tous les chefs de course été + hiver pour leur travail. Le rapport a déjà été publié dans La Cordée au mois de mars.

9. Rapport OJ – Jeunesse :

Le rapport a également été publié dans la Cordée no 1.

10. Adoption des rapports du Président et des Chefs de Groupes

L'assemblée adopte les rapports à l'unanimité.

11. Comptes 2019 par Peter Planche

Les comptes de la section et des cabanes sont annexés au présent PV.

A. Bilan et compte de résultat de la Section

Pour le compte exploitation, Piero relève le bénéfice dû au don de la Fondation des Ciernes d'un montant de Fr. 10'000.-. Les frais de comité sont quelques peu plus élevé que prévu, en cause la représentation pour la fête centrale du CAS qui s'est déroulée à Lugano.

B. Bilan et compte de résultat des cabanes

A noter que pour la cabane Monte Rosa, nous avons racheté et payé du matériel de cuisine pour un montant de Fr. 10'000.-. Le dépannage du boiler et la réparation de la cave nous ont causé des dépenses supplémentaires de Fr. 26'000.-. A relever au niveau du bilan, l'amortissement de Fr. 152'000.- sur l'ensemble des crédits.

12. Rapport des Réviseurs

Le rapport des réviseurs de comptes est lu par Michel Lochmatter. Il mentionne que les comptes sont bien tenus, que toutes les pièces comptables demandées ont été fournies et que pour toutes leurs questions, des réponses ont été fournies.

13. Acceptation des comptes et décharge au caissier et au comité

L'assemblée à l'unanime donne décharge au Caissier et au Comité et accepte les comptes.

14. Budget 2020 et fixation de la cotisation 2020 des Groupes à la Section

Peter Planche présente le budget 2020 de la Section. Malheureusement l'année est déjà bien avancée. Le budget a déjà été présenté et validé lors de la séance des présidents en octobre. Nous sommes encore dans l'incertitude en ce qui concerne l'attribution au fonds des cabanes que le CC souhaite supprimer cette année en raison du Covid-19. Notre section appuyée par d'autres estime prématuré de priver le fonds des cabanes de cette manne, d'autant plus que la saison d'été semble avoir été assez profitable en terme de chiffre d'affaires. A savoir que le fonds des cabanes subventionne 40% des investissements chaque 4 ans par cabane. Le montant maximum des subventions



s'élève à Fr. 120'000.- . Ce fonds est une source importante pour le financement des rénovations futures.

Piero propose de maintenir les cotisations au même tarif que l'année passée, soit Fr. 12.- pour les membres et Fr. 18.- pour les familles.

Les détails du budget figurent dans l'annexe.

15. Election d'un vérificateur suppléant

Vérificateurs des comptes : Michel Lochmatter + Oreste Faccini

Vérificateurs suppléants : Friedhelm Altpeter + Gérard Gavillet

16. Election et nomination d'un membre d'honneur

Peter Planche est membre du comité Monte Rosa depuis 2003 et actuel chef des finances et des cabanes ainsi qu'ancien président de la section (2006-2010).

Christian Grütter rend un hommage poignant à Piero avec qui il a eu la chance de travailler pendant 12 ans. Période durant laquelle Christian a eu l'opportunité de remplir son sac à dos d'expériences, d'épisodes vécus ensemble et de savoirs faire. Pour symboliser le travail de Piero, Christian sort un cristal de roche de son sac à dos. Avec ses surfaces lisses délimitées par ses arêtes droites, il le compare au travail de caissier accompli par Piero. Dans le cadre des cabanes, que se soit en termes de rénovation, de réaménagement ou de transformation, l'aire de jeu de la section a toujours été scrupuleusement respecté. Le cristal a besoin de 10'000 ans pour se former, Peter Planche n'a pas eu toutes ses années à disposition. Déjà bien formé au sein des murs du château de Stockalper en tant que président de la ville de Brigue et façonné par la pression politique, son expérience était remarquable dans la section Monte Rosa. On se rappelle de ses débats avec l'Association centrale du CAS concernant le thème de l'hélicoptère, le projet Future Alpine Landscape et le gigantesque projet informatique Suisse-Alpine 2020 pour ne citer que quelques exemples. Grâce à sa détermination, à son expérience et à ses connaissances, il a défendu avec succès notre cause. Preuve en est, les projets contre l'atterrissage d'hélicoptères en montagne et celui de Alpine Landscape qui ont été rangés au fonds du tiroir.

Les cristaux de roche peuvent varier en taille. Avec l'aide de Piero, un cristal artificiel et de grande taille a surgit des roches, il s'agit de la nouvelle cabane Monte Rosa. Le travail de Piero dans cette commission de construction a été aussi solide que ne l'est ce cristal bâti. Il lui aura fallu un nombre incalculable de trajets vers Zurich, Berne, Zermatt ou le Gornergrat pour faire en sorte que ce refuge soit non seulement moderne, mais également adapté aux alpinistes. Mais la plus grande réussite a été le respect du budget. A l'image des cristaux de roche qui fascinent les gens, magnifiquement formés et brillants, ces compliments s'appliquent à Piero et à la cabane Monte Rosa. Christian remet symboliquement le cristal de roche à Peter pour son travail bénévole au sein de notre section. Pour que Piero reste dans nos mémoires pour tout le travail accompli, Christian propose de le nommer membre d'honneur de notre section. Sous les applaudissements, les délégués debout approuvent cette nomination.

Après avoir reçu le document officiel par le président de la section, Piero, visiblement ému, remercie en quelques mots. Il souligne qu'il a toujours eu plaisir à travailler pour la section. Il promet de trouver un bel emplacement à son domicile pour le cristal et le certificat de membre d'honneur.



Pour remplacer Peter Planche dans le comité de la section, le groupe de Sion par l'intermédiaire de Marc Emery nous présente Frédéric Revaz en tant que nouveau chef des cabanes. Originaire de Sion et membre du groupe de Sion, il est diplômé ingénieur en microtechnique avec une solide expérience en tant que chef de projet. Marié père de 3 enfants, il travaille comme professeur à la HES-SO Valais.

L'assemblée valide la nomination de Frédéric avec applaudissements. Frédéric sera donc le nouveau chef des cabanes de la section et Curdin Thür le nouveau trésorier de la section en parallèle de sa vice-présidence.

17. Fixation de la prochaine Assemblée des délégués

Le groupe de Sierre est heureux de nous accueillir l'année prochaine : 30 avril 2021

18. Divers

En exemple de ce qui se fait déjà dans certaines autres sections, le président présente deux personnes bénévoles à l'entretien des cabanes. Il s'agit de Ruedi Lehmann et Andrea Messerli. Nous espérons voir d'autres membres rejoindre l'équipe des bénévoles pour soutenir nos gardiens avec 1-2 activités annuelles. Dans une ambiance conviviale de cabane, vous pourrez vivre une expérience communautaire en montagne. Les frais de cabane des bénévoles seront pris en charge par la section.

Paquet d'investissement no 1 pour la Cabane Monte Rosa

Peter Rudin nous rappelle que la cabane a été construite il y a 10 ans avec comme équipement des batteries en plomb qui pèsent 8.5 tonnes. Un lot de batteries a déjà été débranché après 8 ans ; il est maintenant nécessaire de changer le reste. Une nouvelle technologie est proposée avec des batteries au lithium. Nous espérons qu'elles tiennent un peu plus longtemps, soit 15 à 20 ans. Cette technologie serait une première à cette altitude et avec une telle puissance de stockage. Le coût s'élève à Fr. 185'000.-. Le CAS Central soutient ce projet qui bénéficierait d'une aide du fonds des cabanes. L'entreprise Siemens a été retenue, elle s'est montrée être un partenaire fiable, qui connaît très bien la cabane et capable d'effectuer des contrôles à distance. Il faut également changer certains panneaux photovoltaïques qui ont subi des détériorations dues aux conditions de haute montagne (sable et vent). Le plus difficile est de trouver des panneaux de la même dimension et qui résistent aux conditions climatiques. L'assurance prend en charge ce sinistre, nous devons nous acquitter de la franchise de Fr. 15'000.-. Le coût de la réparation de l'alimentation en eau est devisé à Fr. 40'000.-. A cela se rajoute la réfection du sol de cuisine pour un montant de Fr. 10'000. Nous avons regroupé l'ensemble de ces travaux afin d'obtenir l'aide du fonds des cabanes qui est plafonné et limité sur 4 ans.

Investissement Fr. 250'000.- moins fonds des cabanes Fr. 100'000.-, à notre charge : Fr. 150'000.-

Peter Rudin profite de l'occasion pour remercier Peter Planche qui l'a accompagné et initié. Philippe Chanton regrette de n'avoir pas pu présenter le projet lors de l'assemblée des délégués en avril et informe l'assemblée que le matériel a déjà été commandé. Il souhaite l'approbation des délégués et propose de répondre aux questions.



⇒ **Pas de questions. Le projet d'investissement pour la cabane Monte Rosa est accepté par 46 voies et 2 abstentions.**

Paquet d'investissement no 2 pour la Cabane des Dix

Frédéric Revaz présente le deuxième paquet d'investissement. La cabane des Dix est l'une des plus fréquentées du CAS et nous rapporte de l'argent. La cabane a beaucoup vieilli car il n'y a pas eu de travaux ces dernières années. L'idée est de faire la rénovation en étapes sur plusieurs années de façon à ce qu'on arrive à rénover dans les 8-12 ans avec l'aide du fonds des cabanes ainsi qu'avec des sponsors.

Les deux points suivants sont urgents et font partie du paquet de rénovation présenté :

- L'installation électrique n'est pas aux normes, en l'état nous risquons de devoir fermer la cabane. Devis électricité Fr. 70'000.-
- Une chambre a régulièrement des infiltrations d'eau dues à des problèmes de toiture. De ce fait, elle ne va pas être utilisée régulièrement. Le toit a besoin une rénovation totale. Devis toiture Fr. 280'000.-

De plus, l'alimentation de la cabane en eau potable pose problème dû au réchauffement climatique. Pour la consommer, il est nécessaire de la cuire.

La cabane doit être mise aux normes incendie et quelques améliorations au niveau du confort doivent être envisagées.

Si on veut finir l'installation électrique rapidement, il faut impérativement commander le tableau électrique car un délai d'un mois pour la livraison est nécessaire. Le devis concernant la réfection de la toiture est encore à affiner. Les travaux pourraient être réalisés d'ici juin / juillet 2021.

Investissement Fr. 350'000.- moins fonds des cabanes Fr. 120'000.-, moins subventions Fr. 30'000.-, à notre charge : Fr. 200'000.-

Questions des délégués:

- Est-ce que les travaux électriques consistent à réparer les dégâts ou refaire toute la cabane ?
Réponse : A remettre en ordre toute la cabane.
- En ce qui concerne l'aide de la loterie romande, y a-t-il une exigence en contrepartie ?
Réponse : A priori non. Il faut juste mentionner la participation de la loterie romande.
- Avons-nous les moyens financiers pour réaliser ces travaux ?
Réponse : Peter Planche nous informe que nous avons les liquidités nécessaires.
- Y a-t-il une garantie pour tous ces travaux de rester dans les budgets ?
Réponse : Non. La section va par contre essayer de forfaitiser tous ce qu'on peut. Mais si à la fin nous avons un dépassement, c'est la section qui doit assumer. Nous allons bien entendu faire notre possible pour respecter les budgets.



- Qu'en ai-t-il pour la cabane Schönbiel ?
Réponse : La semaine prochaine une première séance de la nouvelle commission des cabanes se déroulera pour réaliser une analyse des besoins en rapport aussi avec la baisse de fréquentation. Grâce à ces résultats nous serons en mesure de faire des propositions. Les travaux ne devraient pas débuter avant 2022 – 2023.

⇒ **Le projet d'investissement pour la cabane des Dix est accepté à l'unanimité.**

Autres questions :

- Où en sommes nous avec l'affaire de Kalbermatten ?
Réponse : Le comité n'est pas d'accord de payer la facture de Fr. 80'000.- au bureau De Kalbermatten Architectes Sàrl. Le groupe de Sion a tenté d'opérer une négociation avec Philippe de Kalbermatten qui est resté sur ses positions. Cette dernière tentative n'ayant pas abouti, les discussions se poursuivent via nos avocats, et selon le nôtre, notre position a de sérieuses chances de gagner.

Le président remercie encore le groupe de Viège qui a organisé cette AD.

La prochaine sortie de section se déroulera les 29 et 30 août 2020. Le président remercie tous les participants et leur souhaite un bon appétitif ainsi qu'une bonne fin de saison.

L'assemblée est terminée.

Pour le procès-verbal
Mireille Bertizzolo